

Résister pour l'intérêt collectif

Anthropoïd '42

Liège, 19 octobre 2022

Par Geoffrey GRANDJEAN

Professeur de science politique à la Faculté de droit, de science politique et de criminologie de l'Université de Liège
Chercheur associé à l'École de droit de Sciences Po Paris

Le malheur du politologue est qu'il est écrasé entre deux temporalités bien différentes : le temps long et le temps présent. Il n'a pas la chance de raconter l'histoire des résistants tchécoslovaques qui furent envoyés par Londres pour assassiner, en 1942, le planificateur du génocide des Juifs, Reinhard HEYDRICH, également surnommé le « boucher de Prague ». Heureusement que le politologue n'a pas cette chance car nos collègues historiens s'en chargent à merveille !

Le politologue est alors souvent mobilisé pour aller au-delà de l'histoire, pour tirer les leçons du passé à des fins présentes. C'est bien l'objectif de cette intervention qui nous invite à résister pour l'intérêt collectif. Je vous convie ce jour « à ne pas nous laisser pénétrer » et « à opposer une force », au sens premier du verbe « résister »¹. Mais à quoi ?

Tout d'abord, je vous convie à résister aux idées faussement reçues qui sont monnaies courantes lors des événements commémoratifs et par rapport auxquelles il me semble important de résister pour l'intérêt collectif.

La première idée faussement reçue est celle de l'injonction du devoir de mémoire. Historiquement, le devoir de mémoire fait référence à l'obligation de fidélité que se sont imposés les rescapés les plus politisés à la sortie des camps nazis. Il fait référence au serment qui ont été prononcés dès la libération de Buchenwald et de Mauthausen. Les déportés y jurent de poursuivre la lutte contre le fascisme et de préserver les liens de solidarité noués dans la clandestinité². Pourtant la signification semble avoir changé pour devenir une véritable injonction, un ordre qui est donné de se souvenir³. Ce changement pose une question fondamentale : Comment peut-on vouloir construire ensemble le présent et le futur en invoquant un tel devoir ? Vouloir faire société, c'est accepter de vivre-ensemble et de nous donner nos propres règles. Autrement dit, c'est souscrire à une vision autonome du vivre-ensemble et du

¹ LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française. Tome quatrième. Q – Z*, Paris, Hachette, 1883, p. 1662.

² LALIEU Olivier, « L'invention du 'devoir de mémoire' », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 2001, n° 69, pp. 83-94.

³ NORA Pierre, « Entre Mémoire et Histoire », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome 1*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, pp. 33-34.

collectif. Nous sommes les seuls à pouvoir nous imposer nos propres règles. Si nous acceptons que des règles collectives nous soient imposées par une force extérieure, alors nous acceptons d'être dominés par des autorités transcendantes. Le devoir de mémoire s'inscrit dans une vision transcendante du passé⁴. Nous nous voyons imposés une vision de ce passé que nous ne pouvons nous réapproprier. Résister, c'est opposer une force à cette force extérieure qui nous empêche de construire notre propre passé et notre propre récit nous permettant de vivre ensemble. Rassurez-vous, je ne suis pas en train de promouvoir une forme de négationnisme. Je suis simplement en train de nous inviter à aller puiser dans le passé les leçons et les expériences qui nous permettent de construire ensemble le présent et le futur que nous souhaitons, à partir d'histoires partagées, car les mémoires passent les frontières. Refusons qu'il y ait une voie toute tracée, que nous n'avons pas choisie, pour cette action collective au nom d'un prétendu « devoir » de mémoire.

La deuxième idée fausement reçue entendue lors d'événements commémoratifs est celle qui consiste à nous faire croire que l'histoire se répète. Si nous souscrivons à une définition de l'histoire comme étant une vision progressive de l'humanité dans le temps, alors, l'histoire ne se répète jamais, même si j'ai parfois l'impression qu'il y a quelques rayures sur le disque que nous écoutons et qui entraîne une répétition inlassable du même morceau ou, pour le dire plus simplement, qu'il y a quelques bugs dans le programme informatique qui se manifestent par des anomalies de fonctionnement de l'ordinateur. Puisque je ne nous invite à tirer de manière autonome les leçons du passé, cela signifie que nous progressons sans cesse, certes à petits – voire très petits – pas. Cette progression a toutefois une exigence : celle de remettre sans cesse le travail sur le métier.

Après avoir battu en brèche ces deux idées reçues, nous pouvons ensuite résister. Il serait regrettable de tirer comme leçon de l'opération Anthropoïde⁵

⁴ Sur l'histoire du concept de « devoir de mémoire », appliquée à la France et valable en partie pour la Belgique, voy. LEDOUX Sébastien, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2016, 367 p.

⁵ Voy. MARÈS Antoine, *Edvard Beneš. Un drame entre Hitler et Staline*, Paris, Perrin, 2015, pp. 332-337.

que la résistance doit prendre uniquement une tournure violente. Je ne nous invite pas à nous opposer à la force par la force. La résistance au XXI^e siècle prend une forme plus troublée. Elle s'oppose moins à des violences physiques qu'à des violences symboliques.

Elle se déroule dans le champ des idées. L'histoire repose de manière principielle sur la mémoire. Paul RICŒUR constate en effet que le travail historique ne commence pas aux seules archives. Les historiens, pour avoir la certitude qu'un fait passé s'est bien déroulé, a besoin d'un certain type de source, que les archives transcrivent. Ce type de source est le témoignage individuel qui est en fait une mémoire déclarative. Comment peut-on attester que quelque chose s'est bien déroulé ? En demandant aux personnes présentes de le décrire ou de le transcrire dans un document qui ira plus tard aux archives⁶. L'histoire repose donc sur la mémoire qui est, quant à elle, parcellaire et subjective. L'histoire se base elle-même sur les reconstructions du passé. Le jour où j'ai compris cela, le sol du monde dans lequel je vis s'est complètement dérobé sous mes pieds. L'angoisse a surgi : si l'histoire repose sur la mémoire, alors, cela signifie que l'on peut faire dire tout ce qu'on veut à l'histoire. C'est malheureusement la contrepartie inconfortable d'une vision autonome du passé qui n'est pas guidée par un devoir de mémoire. L'incertitude règne.

Cette incertitude est renforcée dans nos sociétés numériques et immatérielles. Désormais, ce qui compte, ce n'est pas la réalité (je pourrais ajouter historique), c'est ce que l'on dit de cette réalité. À cet égard, Laurent BINET nous met en garde lorsqu'il raconte de manière romancée l'opération Anthroïde dans son roman *HHhH*⁷. Il est en effet convaincu que « quand on invente quelque chose, les gens y croient »⁸. Il est donc nécessaire de prendre la pleine mesure de la force des imaginaires, des idées, comme fondements de la société et du vivre-ensemble.

⁶ RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2000, p. 182.

⁷ BINET Laurent, *HHhH*, Paris, Grasset, 2009, 448 p.

⁸ SAVARY Nathalie et BINET Laurent, « Le romancier et l'Histoire. Entretien », *Commentaire*, 2010, vol. 4, n° 132, p. 1106.

L'imaginaire contemporain qui fonde le vivre-ensemble est alimenté par deux idées auxquelles nous pouvons opposer une résistance afin d'éviter qu'elles nous pénètrent. Peut-être est-il déjà trop tard ? Ces deux idées ont pour nom « individualisme » et « compétition ».

L'individualisme d'un côté. Jozef GABČÍK (1912-1942), Jan KUBIŠ (1913-1942), Adolf OPÁLKA (1915-1942) et Josef VALČÍK (1914-1942) ont agi, dans le cadre de l'opération Anthropoïde, pour un intérêt qui dépassait leur propre personne. Ils ont inscrit leur action dans une perspective collective et en sont morts. La population tchèque a également payé le prix de cet assassinat politique, notamment les habitants des villages de Ležáky et Lidice. Les quatre résistants ont accepté de décentrer leur personne au nom d'un intérêt collectif. Loin de moi l'idée d'être moralisateur. Je ne vous demanderai donc pas ce que vous auriez fait à leur place afin de savoir si vous auriez accepté de mourir pour une telle action collective. Je ne vous ferai pas l'affront de vous demander de me donner votre position sur ce point car je ne sais moi-même pas comment j'aurais réagi dans un tel contexte. Par contre, je suis certain d'une chose : agir au nom de l'intérêt collectif se cultive quotidiennement pour pouvoir en être intimement convaincu. C'est bien contre l'individualisme comme idée qu'il faut lutter quotidiennement en interrogeant sans cesse nos actions et en les ramenant constamment à l'intérêt collectif.

La compétition d'un autre côté. Karel ČURDA (1911-1947) trahit ses camarades résistants. On ignore encore si la récompense et l'amnistie sont les seules raisons qui l'ont poussé à la trahison. En tout cas, sur le court-terme, il reçoit comme récompense dix millions de couronnes et une nouvelle identité. Lors de son procès, questionné sur les raisons pour lesquelles il a trahi ses camarades, il répond : « Je crois que vous en feriez autant pour un million de marks ». Si notre souhait est d'entrer en rivalité avec d'autres personnes ou groupes de personnes afin d'obtenir une dignité, une charge, une fonction ou un avantage personnels, alors nous risquons de ne pas vivre ensemble longtemps. Cette rivalité s'inscrit en fait dans une logique capitaliste qui a besoin, pour fonctionner, d'une hiérarchie comme l'a bien montré l'historien Fernand

BRAUDEL⁹. Résister à la compétition promue à des fins individuelles signifie s'opposer aux hiérarchies sociales et favoriser par la même occasion une société plus égalitaire.

Je m'en voudrais de tenir uniquement un discours négatif qui consiste à n'adopter qu'une posture d'opposition. Le titre de mon intervention se veut d'ailleurs positif puisqu'il nous invite à résister *pour* l'intérêt collectif. Il est donc enfin nécessaire de définir l'intérêt collectif¹⁰. Il est impossible d'offrir une définition valant dans toutes les circonstances. Trois critères peuvent nous permettre d'évaluer la prise en compte de l'intérêt collectif par nos actions. Premièrement, agir pour l'intérêt collectif implique de se décentrer. Se décentrer consiste à ramener nos actions au bien commun que nous partageons avec les autres citoyens. Deuxièmement, agir dans l'intérêt collectif consiste à accepter la remise en question permanente de nos actions, d'où la vision autonome du passé que je vous ai présentée. Troisièmement, agir dans l'intérêt collectif consiste à continuellement contextualiser nos actions. L'intérêt collectif ne peut en effet être un concept figé et enfermé dans une interprétation stricte. Il évolue en fonction des sociétés et des progrès de celles-ci, si nous souscrivons, je le rappelle, à une vision autonome du vivre-ensemble et du collectif. Décentrage, remise en question permanente et contextualisation sont donc les trois postures permettant de résister pour l'intérêt collectif.

Si nous arrivons à résister pour l'intérêt collectif et à nous tenir fermement ensemble dans cette opposition, d'une part, aux idées reçues (devoir de mémoire et répétition de l'histoire) et, d'autre part, aux idées qui promeuvent l'individualisme et la compétition permanente, alors, nous serons pleinement conscients du caractère précieux de nos histoires partagées pour construire ensemble le présent et le futur. Si l'histoire est insoutenablement légère pour reprendre les termes de Milan KUNDERA¹¹, alors il est urgent d'agir sur les idées

⁹ BRAUDEL Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, coll. « Champs histoire », 2008, p. 78.

¹⁰ Pour de plus longs développements sur le concept d'intérêt collectif, voy. GRANDJEAN Geoffrey, « Pour une culture de droit partagée », *Les Cahiers de la justice*, 2022, n° 3, pp. 413-424.

¹¹ KUNDERA Milan, *L'insoutenable légèreté de l'être*, Paris, Gallimard, 1989, p. 331.

car, comme l'écrivait Victor HUGO, « rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue ».

Je vous remercie.